problème maintenant. C'est ainsi que le gouvernement réussit à se tirer d'affaire la plupart du temps.

Je voudrais citer certains chiffres qui révèlent les piètres résultats du gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes agricoles. J'ai constaté notamment que durant les derniers mois, lorsque la question agricole était débattue, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) citait les moyennes de 1963 à 1968 par rapport à celles de 1958 à 1962. Même si c'est très agréable de les entendre, et je suppose que le ministre énumère cette série de chiffres pour des raisons particulières, nous voudrions savoir ce qui s'est produit depuis qu'il est devenu ministre de l'Agriculture—mais c'est plutôt pitoyable, monsieur l'Orateur.

Les recettes des fermiers n'ont cessé de baisser depuis l'entrée en fonction du ministre actuel. Notre situation est déplorable quant à la commercialisation des produits agricoles, du point de vue des ventes et des prix à l'exportation. Je ne vous citerai pas de chiffres pour le moment. Le ministre d'État a critiqué cet après-midi quelques aspects de la motion à l'étude. En vérité, il n'a pas abordé du tout l'amendement proposé par mon collègue. Je me demande si ses propos de cet après-midi ne sont pas l'écho d'un de ses cours de droit d'autrefois. Il a raison de s'exercer, car je prédis qu'avant longtemps il se retrouvera dans la salle de cours.

Il est utile aussi de connaître la position de l'arrière-ban libéral sur cette question particulière. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les remarques du député d'Assiniboia (M. Douglas). Je ne doute pas de sa sincérité lorsqu'il dit vouloir la solution de ces problèmes. J'ai remarqué qu'il a fait de très belles déclarations dans différentes parties du pays et, à l'occasion, ici même; il a demandé un certain nombre de choses très utiles, de temps à autre, au cours des débats. Mais il est tout à fait évident, monsieur l'Orateur, que quand vient quelque chose d'important, le gouvernement ne l'écoute pas. Et encore plus important est le vieux dicton: «il ne coûte rien de parler». Ce qui compte, c'est la façon dont vote le député.

Des voix: Bravo!

M. Burton: Donc, ce que nous voulons voir, c'est comment le député votera ce soir. Il a donné à entendre qu'il votera pour le gouvernement. C'est son droit et son privilège de décider comment il votera. Il me semble que si le député et d'autres libéraux de l'arrièreban qui représentent des régions agricoles de l'Ouest n'appuient pas cet amendement, ils manifesteront clairement qu'ils ne sont pas pour un paiement d'appoint ni pour la nomination d'un contrôleur du transport. J'estime

que s'ils pensent vraiment ce qu'ils disent, ces libéraux de l'arrière-ban appuieront l'amendement proposé par mon collègue. Il est temps qu'ils votent suivant leurs idées. Nous avons assez parlé dans la situation actuelle.

En outre, il nous faut demander au premier ministre (M. Trudeau) et aux autres députés ministériels de l'Ouest quelle est leur position dans ce cas précis. Il y a plusieurs ministres de l'Ouest; on fait appel à eux comme exécuteurs des basses œuvres du gouvernement dès que les manitous gouvernementaux disent non à une requête de l'Ouest ou à des demandes de mesures agricoles ou d'aide aux cultivateurs. Ou alors ils ne comprennent pas la situation. C'est ou l'un ou l'autre. S'ils ont le moindre courage les ministres de l'Ouest diront au premier ministre et au cabinet que si on veut les voir rester au cabinet on devra adopter une politique plus acceptable. Ils devront proclamer que la politique officielle se solde par une faillite.

S'ils n'entendent pas le faire et s'ils ont un tant soit peu d'intégrité ils n'ont d'autre choix que de donner leur démission en tant que membres du cabinet. D'un autre côté, s'ils éprouvent un sentiment de satisfaction à trôner sur leur petit piédestal en attendant les prochaines élections, c'est leur affaire. Dans ce cas, je pense que l'ensemble de la population de l'Ouest du Canada se montrera impitoyable à leur égard lors de la prochaine consultation électorale.

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, même si je ne viens pas d'une circonscription agricole, la région que je représente dépend, en grande partie, de la bonne marche de l'agriculture et de l'économie de l'Ouest. Je ne veux pas préjuger de quoi que ce soit, mais j'ose dire que j'ai les mêmes idées à propos de l'Ouest et de son économie que le parrain de la motion.

Le député de Mackenzie (M. Korchinski) et moi-même sommes unis par des liens géographiques. Tous deux, nous gagnons notre vie, et tous deux, nous appelons notre chez-nous la région qui s'étend à l'Ouest de la tête des Lacs. Tous deux, nous sommes conscients du sentiment d'aliénation qui anime ceux qui habitent notre région. On retrouve ce sentiment d'aliénation dans le monde en général et au Canada en particulier.

Certains d'entre nous ont la vague impression que le dernier centenaire nous a vu rétrograder, et non sans quelque raison, à mon avis, car, en 1867, quand le Canada est devenu la confédération que nous connaissons aujourd'hui, la dette globale des premières